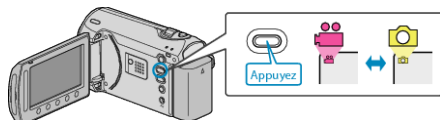


Enregistrer automatiquement par détection de mouvements (ENREG. AUTO)

Cette fonction permet à la caméra d'enregistrer automatiquement en détectant les changements de mouvement (luminosité) du sujet à l'intérieur du cadre rouge apparaissant sur l'écran LCD. (ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE)

Cette fonction peut être définie pour les modes vidéo et photo.

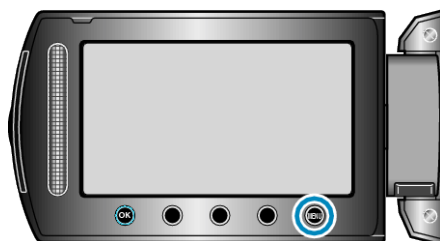
1 Sélectionnez le mode vidéo ou photo.



2 Composez l'image en fonction du sujet.

- Ajustez l'angle de prise de vue avec le zoom, etc.

3 Appuyez sur  pour afficher le menu.



4 Sélectionnez "ENREG. AUTO" et appuyez sur .



5 Sélectionnez "MARCHE" et appuyez sur .



6 L'enregistrement démarre automatiquement lorsque le sujet se déplace au sein du cadre rouge.



- Un cadre rouge apparaît 2 secondes après que l'affichage du menu ait disparu.
- Pour l'enregistrement vidéo, l'enregistrement se poursuit même s'il y a encore des mouvements du sujet (changements de luminosité) à l'intérieur du cadre rouge. Lorsqu'il n'y a plus de mouvement du sujet (changements de luminosité) à l'intérieur du cadre rouge, l'enregistrement s'arrête dans les 5 secondes.
- Appuyez sur la touche START/STOP pour arrêter l'enregistrement manuel vidéo. Toutefois, pendant que L'ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE demeure activé même après l'arrêt de l'enregistrement, l'enregistrement recommence lorsque les mouvements du sujet (changements de luminosité) sont détectés à l'intérieur du cadre rouge. Pour

annuler la fonction ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE, la passer en mode "ARRET".

ATTENTION:

- Le seul réglage d'enregistrement manuel disponible est "TELE MACRO".
Tout le reste est réglé sur "AUTO".
- Le zoom numérique, le stabilisateur d'image numérique, le retardateur et la prise de vue continue ne sont pas disponibles avec la fonction ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE activée.
- La fonction ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE ne peut être utilisée avec la fonction ENREGISTREMENT PAR PRISE DE VUE ACCÉLÉRÉE. Lorsque les deux fonctions sont sélectionnées, la priorité est donnée à ENREGISTREMENT PAR PRISE DE VUE ACCÉLÉRÉE.
- "QUALITE VIDEO" et "CHOISIR RAPP. FORMAT" ne peuvent être modifiées une fois la fonction ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE sélectionnée.
Réglez-les avant de sélectionner la fonction ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE.
- Les modes arrêt et économie d'énergie automatiques ne sont pas disponibles avec la fonction ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE activée.

REMARQUE:

- L'enregistrement s'arrête si aucun changement n'est effectué dans les 5 secondes suivant l'enregistrement vidéo.
 - L'enregistrement ne peut commencer lorsque les mouvements du sujet à l'intérieur du cadre rouge sont trop rapides ou les changements de luminosité sont trop faibles.
 - L'enregistrement peut démarrer en raison de changements de la luminosité même s'il n'y a aucun mouvement au sein du cadre rouge.
 - Si le zoom est activé, l'enregistrement ne peut pas commencer.
-